

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle de la coiffure et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury ARCET de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Esthétique cosmétique parfumerie, Métiers de la coiffure est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme SEVERINE ADAM

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme MARIA TERESA PASCUAL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jean d'Arcet - Lycée des métiers de
l'hôtellerie restauration, de la coiffure et de l'assistance à la
gestion AIRE SUR L ADOUR CEDEX
COIFFURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme AMELIE TROLLIARD

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et
de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine CFA de La Palme
AGEN CEDEX
COIFFURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Mélodie COTEL

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Mme CECILE PIGNOTEAU

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
COIFFURE

Membre de l'enseignement

M. STEPHANE GONZALEZ

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et
de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine CFA des métiers
et de l'artisanat des Landes MONT DE MARSAN CEDEX
COIFFURE

Mme FLORENCE LAMOTHE
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée d'enseignement professionnel Jean Cassaigne ST
PIERRE DU MONT
ESTHETIQUE COSMETIQUE

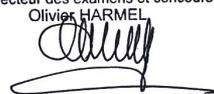
M. EMMANUEL VASLIN
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Le Guichot BAYONNE
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury BARADAT de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Équipier polyvalent du commerce est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme ISABELLE MANIAS

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme EVE MAZILIE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Honoré Baradat PAU CEDEX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. FLORIAN VICENTE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

Mme CHARLOTTE BAQUE

Centre de formation d'apprentis du lycée Saint Cricq PAU
CEDEX
LÉTTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury BREL-ELEC de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Électricien est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. NICOLAS FOLLIOU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ROMUALD LOTIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Gaston Crampe AIRE SUR L ADOUR CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. MARC BENHAROUN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. CHRISTOPHE MOUANDE-LEBOS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. KU RUBESH

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Membre de l'enseignement

M. CHRISTOPHE BATS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Philadelphie de Gerde PESSAC
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. CHRISTOPHE GOMESSE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Charles Péguy - Lycée des métiers de
l'industrie et de l'artisanat EYSINES CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

M. FREDERIC MARTINEZ
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Sainte Famille - Saintonge -
Lycée des métiers de l'industrie et du bâtiment BORDEAUX
CEDEX
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury COUSTEAU de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Conducteur routier "marchandises", Opérateur/opératrice logistique, Agent de sécurité est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Julien BENARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PREVENTION ET SECURITE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. JEAN-FRANCOIS URIARTE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Léonard de Vinci BLANQUEFORT
CEDEX
CONDUCTEURS ROUTIERS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Jean-Pierre BAZZO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
CONDUCTEURS ROUTIERS

Membre de l'enseignement

Mme LAURENCE COUEILS
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Notre Dame La Compassion
MARMANDE
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury ESTEVE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Réparation entretien des embarcations de plaisance, Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières, Maintenance des véhicules option B - Véhicules de transport routier, Maintenance des véhicules option C - Motocycles, Maintenance des matériels option A - Matériels agricoles, Maintenance des matériels option B - Matériels de construction et de manutention, Maintenance des matériels option C- Matériels d'espaces verts, Construction des carrosseries, Peinture en carrosserie, Réparation des carrosseries est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. STEPHANE CHAMPY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. GERALD GOT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Didier NOGUES

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. PHILIPPE GUIBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

M. YANN SIBERT

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Membre de l'enseignement

Mme LUCIE BARRAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. Philippe BUSTON

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine CFA des métiers et de l'artisanat des Landes MONT DE MARSAN CEDEX
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

M. PASCAL LAUZE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Frédéric Esteve - Lycée des métiers de l'automobile et du transport MONT DE MARSAN CEDEX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL





**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury HAVEL de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Métiers de l'entretien des textiles, option A : Blanchisserie, Métiers de l'entretien des textiles, option B : Pressing, Métiers de la mode-vêtement flou, Métiers de la mode-vêtement tailleur, Sellerie générale, Cordonnerie multiservice, Sellier - harnacheur, Maroquinerie est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. LUDOVIC DENAIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ENTRETIEN DES ARTICLES TEXTILES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme NADINE BERGES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent
Vaclav Haval BEGLES
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. VINCENT JACQUINOT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Membre de l'enseignement

Mme LYDIE LE SIVILLON
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Vincent de Paul - Lycée des
métiers de la communication, de la mode et des services
aux personnes et aux entreprises BORDEAUX CEDEX
GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury KASTLER de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Conducteur d'installations de production, Composites plastiques chaudronnés, Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option A - Chaudronnerie, Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage, option B - Soudage, Métallier est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. SEBASTIEN FRONSACQ

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
GENIE INDUSTRIEL DES STRUCTURES METALLIQUES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. PEDRO DOS SANTOS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
A. Kastler TALENCE CEDEX

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. MICHEL CANDALOT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
GENIE MECANIQUE PRODUCTIVE

Membre de l'enseignement

M. JULIEN CHAPACOU

Organisme de formation-Centre de Formation d'apprentis de
l'industrie Adour (C.F.A.I) d'Assat ASSAT
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury MENUTS de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Doreur à la feuille ornementaliste, Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option Bijouterie-joaillerie, Tournage en céramique, Arts du bois option A : sculpteur ornementaliste, Arts du bois option B : tourneur, Arts du bois option C : marqueteur, Ébéniste, Tapissier-tapissière d'ameublement en siège, Horlogerie, Ferronnier d'art est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. PATRICK LACERAS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
TAPISSERIE GARNITURE DECOR

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. STEPHANE PEZZETTI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers
d'art BORDEAUX
DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Stéphanie VERISSIMO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Théo CALANDRAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
DESSIN D'ART APPLIQUE AUX METIERS

Mme Sarah FERTE

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
ARTS DU FEU (VERRE, CERAMIQUE)

Membre de l'enseignement

M. PHILIPPE BACHMAIR

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du
bâtiment et des travaux publics de la Dordogne
PERIGUEUX
FERRONNERIE D'ART

Mme BRIGITTE CASTANET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel des Menuts BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme VERONIQUE TIERS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Toulouse-Lautrec - Lycée des métiers
d'art BORDEAUX
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ARTS APPLIQUÉS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL





**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury ROMAS-CUI de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Cuisine est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. JEREMY DA COSTA

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme NATHALIE HERROUIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Condorcet - Lycée des métiers de
l'hôtellerie, du tourisme et des services ARCACHON
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. PASCAL SAGOT

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Membre de l'enseignement

M. FRANCK CLEMENCEAU
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury ROMAS-HOT de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme MONIQUA POWWELS

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. STEPHANE BRUNET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Jacques de Romas - Lycée des métiers
de l'hôtellerie restauration et des services à la personne
NERAC
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. JOEL DUFFAU

- PROFESSIONNEL LOT GARONNE AGEN
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Membre de l'enseignement

M. GAEL KERIHUEL
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury STEFAMILLE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Conducteur d'engins : travaux publics et carrières, Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics, Constructeurs de routes et d'aménagements urbains, Tailleur de pierre, Constructeur ouvrages béton armé, Couvreur est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. LAURENT MORELLET

- PROFESSIONNEL DORDOGNE PERIGUEUX
MACONNERIE GROS OEUVRE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. MATHIEU COULON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement général et professionnel adapté du
Collège Bourran MERIGNAC
PEINTURE-REVELLEMENT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Loïc LE ROUX

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET REALISATION

Membre de l'enseignement

M. AHCENE SOFIANE
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Sainte Famille - Saintonge -
Lycée des métiers de l'industrie et du bâtiment BORDEAUX
CEDEX

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury STMICHEL-F de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Chocolatier confiseur, Boulanger, Glacier fabricant, Pâtissier est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme NATHALIE GARCIA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BOULANGERIE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ROMAIN YVON
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
BOULANGERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. YANN ADINGRA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. FREDERIC GRANET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

Mme LEA LOPES

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PATISSERIE

Membre de l'enseignement

M. MARC CHAROLLAIS
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme BIARRITZ

Mme CINDY JAYAT
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. ENRIQUE RANZ
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme BIARRITZ
BOULANGERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours

Olivier HARMEL


Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury STMICHEL-V de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Charcutier-traiteur, Boucher, Poissonnier écailler est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. ROMAIN RIVALLAND

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BOUCHERIE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. MICKAEL LECOT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Haute Vue - Lycée des métiers du goût
et des soins et des services à la personne MORLAAS
CHARCUTERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. PHILIPPE DROBOIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
POISSONNERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme MARTINE BOUIC

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BOUCHERIE-CHARCUTERIE

M. ALEX MALLET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BOUCHERIE

Membre de l'enseignement

Mme ALEXANDRA LEBRUN
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Michel BLANQUEFORT
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. ARNAUD POUCHET

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et
de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine Institut des
Métiers de l'Artisanat de Bordeaux BORDEAUX
BOUCHERIE

M. GAEL RAYNAUD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Haute Vue - Lycée des métiers du goût
et des soins et des services à la personne MORLAAS
BOUCHERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury SUDGIRONDE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Mécanicien conducteur des scieries et des industries mécaniques du bois (option B), Menuisier aluminium-verre, Tonnellerie, Conducteur-opérateur de scierie, Charpentier marine, Charpentier bois, Menuisier fabricant, Menuisier installateur est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. LUDOVIC EDMOND

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Vice-président

M. PATRICK D'AUBER DE PEYRELONG
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Henri Brulle LIBOURNE CEDEX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. PAUL AUBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Laura AUBERT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

M. JEAN-CLAUDE VALET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
MENUISIER

Membre de l'enseignement

M. ROMAIN ALBARET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Sud Gironde - Lycée des métiers de l'industrie et de l'habitat du Sud-Gironde LANGON CEDEX
GENIE INDUSTRIEL BOIS

Mme SANDRINE CAZAUX
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Sud Gironde - Lycée des métiers de l'industrie et de l'habitat du Sud-Gironde LANGON CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. Nicolas GARREAU

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du bâtiment et des travaux publics de la Gironde
BLANQUEFORT CEDEX
MENUISIER

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury TRIST-AERO de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Aéronautique option : structures est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. JEAN MICHEL PLAA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
MAINTENANCE DES AERONEFS

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. YANN PREVOT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des
services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
MAINTENANCE DES AERONEFS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. OLIVIER DUPREZ

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
MAINTENANCE DES AERONEFS

Membre de l'enseignement

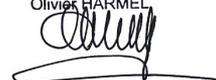
M. WILLY BONDIL

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis
Aérocampus Aquitaine de Latresne LATRESNE
MAINTENANCE DES AERONEFS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury TRIST-FLEU de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialité Fleuriste est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme CLOTILDE LABESQUE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
FLEURISTE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme NATHALIE BARTHELEMY
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
FLEURISTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme VERONIQUE CLAVERIE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
FLEURISTE

Membre de l'enseignement

Mme Aurélie BECHEMILH

Site de formation d'apprentis de la chambre des métiers et de l'artisanat de région Nouvelle Aquitaine CFA des métiers et de l'artisanat des Landes MONT DE MARSAN CEDEX
FLEURISTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury TRIST-PROP de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage, Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria), Agent de propreté et d'hygiène est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. JIMY GOVINDIN

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Vice-présidente

Mme SANDRINE MARQUES
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Flora Tristan - Lycée des métiers des services et de l'aéronautique CAMBLANES ET MEYNAC
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. BRUNO PETIT

PRO PROFESSIONNEL BORDEAUX CEDEX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

M. FRANCOIS FAURE

CFA CFA MAISON PROMO SOC ARTIGUES ARTIGUES
PRES BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury VINCI-BAT de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Intervention en maintenance technique des bâtiments, Maçon, Staffeur ornemaniste, Carreleur mosaïste, Métiers du plâtre et de l'isolation, Peintre applicateur de revêtements est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. ROMAIN SAUVIGNON

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PEINTURE VITRERIE

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ABDESSAMAD EL MEJDOUBI
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Henri Brulle LIBOURNE CEDEX
PLATRERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Enzo DEHAUT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PEINTURE-REVETEMENT

Membre de l'enseignement

Mme CAROLINE PENNERON

Organisme de formation-Centre de formation d'apprentis du
bâtiment et des travaux publics de la Gironde
BLANQUEFORT CEDEX
PEINTURE-REVETEMENT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury VINCI-SAN de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Installateur en froid et conditionnement d'air, Monteur en installations thermiques, Monteur installations sanitaires est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Eric OURY

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
FROID ET CLIMATISATION

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

M. ABDELLAH HIRI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Philadelphie de Gerde PESSAC
GENIE THERMIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Régis BOULANGEOT

Site de formation d'apprentis des Compagnons du Devoir et
du Tour de France CHANCELADE
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

M. FRANCK CAVILLAC
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Genes La Salle - Lycée des
métiers de la transition énergétique, du numérique, du
transport logistique et du commerce BORDEAUX CEDEX
GENIE THERMIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury WLER-AEPE de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Accompagnant éducatif petite enfance, Accompagnant éducatif petite enfance ep1,ep3 pour l'acquisition de l'agrément assistant(e) maternel(le) est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme CAROLINE TAUZIN

ADM MULTI ACCUEIL BARBE D'OR MONT DE MARSAN
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme CECILE COHERE-BRACHET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Francis Jammes - Lycée des métiers
de l'industrie connectée, durable et des services ORTHEZ
CEDEX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme MATHILDE LARTIGAU

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme LAURE LAY

ADM CIAS DU MARSAN MONT DE MARSAN
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme STEPHANIE MONNIER

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre de l'enseignement

Mme AGNES LAILHACAR
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Francis Jammes - Lycée des métiers
de l'industrie connectée, durable et des services ORTHEZ
CEDEX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Mme PAULINE RUBECK
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Notre Dame La Compassion
MARMANDE
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme LISA VAN WEYMERS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Robert Wlerick - Lycée des métiers des
services MONT DE MARSAN CEDEX
LETTRES ANGLAIS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-1 à D337-25-1, portant règlement général du Certificat d'Aptitude professionnelle et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury WLER-SOCIA de l'EXAMEN CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE, Spécialités Assistant(e) technique en milieu familial et collectif, Agent de prévention et de médiation est constitué comme suit pour la session 2024-06 :

PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme CHRISTINE GARRIDO

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN

VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT

Mme MARINE DAUNAS
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée d'enseignement professionnel Jean Cassaigne ST
PIERRE DU MONT
GESTION ET INFORMATIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme CECILE CARRERE-GEE

EMPU JULES FERRY BAYONNE
CHEF D'ETABLISSEMENT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme NELLY DUPERE

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F
ADM CIAS DU MARSAN MONT DE MARSAN
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Mme NATHALIE DUROU

Membre de l'enseignement

Mme CHLOE CHARDON-ANDREOLI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Francis Jammes - Lycée des métiers
de l'industrie connectée, durable et des services ORTHEZ
CEDEX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Mme ELAURINE DARNAULT
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée d'enseignement professionnel Jean Cassaigne ST
PIERRE DU MONT
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme ALEXANDRINE FORTON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Robert Wlerick - Lycée des métiers des
services MONT DE MARSAN CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 juin 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

